

Muay Thai (adulte)



2026 / 2027

club affilié à l'AFMT

DOSSIER INCOMPLET = INSCRIPTION REFUSÉE

Aucune séance d'essai. Aucune pratique avant validation du dossier complet par le secrétariat.

QUESTIONNAIRE DE SANTÉ OU CERTIFICAT MÉDICAL

Un **Certificat médical d'aptitude physique** commun aux disciplines des Sports de Contact (Kickboxing, Muay Thai) ou le Questionnaire de santé rempli et signé (si vous êtes en possession d'un certificat médical daté d'il y a moins de trois ans) pour les majeur.e.s.

Le questionnaire de santé complété et signé par l'adhérent.e ou son représentant légal pour les mineur.e.s (voir article 9). Ce questionnaire n'est pas à fournir au club (secret médical) — il est conservé par l'intéressé.e.

Attention : si une ou plusieurs réponses au questionnaire de santé sont positives, un nouveau certificat médical daté de moins de 6 mois doit être fourni.

Pour les compétiteurs uniquement

- Certificat médical de non-contre-indication à la pratique du Muay Thai en compétition. (Validité d'un an)
- Fond d'œil de moins d'un an

DOCUMENTS OBLIGATOIRES

Pour tous les adhérent.e.s :

- Fiche d'inscription dûment complétée et signée
- 1 photo d'identité (format numérique accepté)
- Règlement de la cotisation
- Certificat médical/Questionnaire de Santé

Pour les compétiteurs uniquement :

- Certificat médical AFMT de non-contre-indication à la pratique du Muay Thai en compétition pour la saison
- Fond de l'œil de moins d'un an

COTISATIONS 2026/2027

300 euros

- *Inclut : cours de Thai Fit Boxing® (sauf mardi soir) + accès salle de musculation.*
- Le Ring Nantais vous offre la possibilité de payer en 3 fois sans frais (1 chèque de 120 € encaissé en octobre et 2 chèques de 90€ encaissés en janvier et avril remis lors de l'inscription) - ou en espèces
- *La cotisation couvre la saison sportive du 1^{er} septembre au 31 août.*

En option : 30 € pour une Licence fédérale offrant une couverture corporelle

Chèque / Espèce
(Rayer la mention inutile)

Accès à la salle de musculation	Tenue et équipements obligatoires	Règles élémentaires
<ul style="list-style-type: none"> ● Tou.te.s les adhérent-e-s du Ring Nantais peuvent accéder à l'espace musculation de la salle Coidelle aux créneaux d'entraînement libre indiqués sur notre site ● Musculation en circuit training avec un coach les mardis, mercredis et vendredis de 18h30 à 19h30 	<ul style="list-style-type: none"> ● Short de boxe ou leggings / T-shirt ● Gants homologués (14 oz) ● Protège-dents ● Coquille (H/F) / Plastron (F) ● Bandes de poignets (4 m) ● Protège-tibias et pieds ● Corde à sauter ● Serviette de bain ● Bouteille d'eau 	<ul style="list-style-type: none"> ● Ponctualité ● Écoute des consignes de l'entraîneur ● Respect d'autrui ● Hygiène corporelle — ongles courts ● Téléphone rangé pendant la séance ● Alcool / produits illicites : interdits ● Effets personnels : responsabilité personnelle ● Règlement intérieur : le non-respect peut entraîner une exclusion <p><i>Le règlement intérieur complet est disponible sur demande au secrétariat et affiché dans les locaux.</i></p>

Contact : ringnantais@gmail.com

Association RING NANTAIS — Affiliée à l'Académie Française de Muay Thai (AFMT) — Saison 2026/2027